

3^{ÈME} CONSEIL DE PROMOTION des inspecteurs stagiaires 2018/2019

Ce 3^{ème} conseil de promotion s'ouvre dans une période sombre pour les services et missions de la DGFIP. En effet, le gouvernement vient de dévoiler son projet de géographie revisitée. Cette nouvelle cartographie, avec son lot de mutations forcées et de suppression d'emplois, génère un climat d'incertitudes et de craintes. Lesquelles sont accentuées par la menace du vote de la loi de la transformation de la fonction publique modifiant le statut des fonctionnaires.

L'ENFiP n'est pas épargnée. En effet, avec la volonté de recourir de façon accrue aux contractuels intégrant le réseau sans formation préalable, les établissements de formation initiale et continue auront-ils seulement vocation à subsister à l'horizon 2022 ?

Le gouvernement et notre ministre en particulier n'ont cessé d'expliquer, dans un large plan de communication, que nous sommes entrés dans l'ère du numérique, le numérique étant LA solution à tous les problèmes! Pour preuve, M. DARMANIN souhaite utiliser l'intelligence artificielle pour lutter contre la fraude à la TVA. Les listes MRV prennent de plus en plus le pas sur les 3909 issues des services locaux. On parle d'externalisation du contrôle fiscal, de collecte de la TVA par les banques... Est-ce la fin du métier de vérificateur au sein de la DGFIP ?

Les stagiaires de la promotion Stephen Hawking sont censés effectuer leur stage pratique dans leur direction d'affectation. Au-delà du principe, cette nouvelle règle a entraîné nombre de dysfonctionnements : mutations au lendemain de la prise de poste, incertitude sur l'endroit de l'affectation définitive lié au langage ambigu de la direction de l'ENFiP (dans le service où le stage a été effectué « sauf circonstances exceptionnelles »), ignorance des chefs de service sur les modalités du stage, etc.

Pour rappel, la CGT revendique :

- **l'intégration des premières affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée,**
- **le droit à une affectation géographique et fonctionnelle fine dès le mouvement national,**
- **la réduction du délai de séjour entre deux mutations à un an.**

Pour la CGT, ce manque d'information au niveau des directions locales est inadmissible. Ce n'est pas aux stagiaires d'expliquer la « formation rénovée » avec toutes ses innovations plus ou moins heureuses.

La CGT Finances Publiques et les stagiaires renouvellent leur remerciement aux équipes enseignantes pour leur travail et leur implication.

A l'occasion de ce dernier Conseil de promotion, la CGT souhaite aborder les points suivants :

- **la qualité de la formation, qui fait l'objet d'une appréciation très divergente de la part de la direction de l'ENFiP et des stagiaires de la promotion...**
- **les « couacs » des prises de poste, avec communication contradictoire, mutations forcées, discrimination, absence de postes de travail, problème des primes de Centrale et DNS, etc.**
- **les aberrations du choix d'un stage probatoire dans un contexte où la formation suivie ne coïncide pas toujours avec le poste proposé,**
- **les incertitudes sur les suites du stage, entre un discours rassurant sur la « montée progressive en compétence » et l'arbitraire des Directions fixant chacune, sans concertation préalable ni motivations à fournir, les objectifs des nouveaux inspecteurs, lesquels s'avèrent parfois irréalisables.**